

# Conseil d'école du 15 novembre 2013:

## Présents:

Les enseignants Mme et Mr Laurensou

Les représentants des parents d'élèves de Noailhac: Mme Didière et Mme Augusto

Les représentants des parents d'élèves de Lagleygeolle: Mme Buffière et Mme Chambeaudie

Mr le maire de Noailhac : Mr Bleslu

Les représentants de la mairie de Noailhac: Mme Bourgès et Mr Serrager

Les représentantes de La mairie de Lagleygeolle: Mme Bourdet et Mme Dissoubray

Les DDEN Mme Coudert et Mme Brunerie

## Excusé:

Mr Germane, maire de Lagleygeolle.

## Ordres du jour:

### 1. Organisation pédagogique et vie de l'école:

- Les horaires et les effectifs:

Noailhac : 9h-12h et 13h30-15h45

Lagleygeolle : 9h-12h et 13h30-15h45

#### APC :

Noailhac : les lundis et jeudis de 15h45 à 16h30

Lagleygeolle : les mardis et jeudis de 15h45 à 16h30

Péri scolaire : les mardis et vendredis à Noailhac de 15h45 à 16h30, les lundis et vendredis à Lagleygeolle de 15h45 à 16h30

#### Effectifs :

4 CE1, 3 CP, 5 GS à Noailhac: 12 élèves

4 CM2, 6 CM1, 5 CE2 à Lagleygeolle: 15 élèves

- Résultats des élections des parents d'élèves:

Ecole de Noailhac : Mme Augusto déléguée titulaire, Mme Didière suppléante

Ecole de Lagleygeolle : Mme Chambeaudie déléguée titulaire, Mme Buffière suppléante

- Adoption du règlement du RPI:

Les horaires des APC et du périscolaire sont modifiés dans le règlement. Il est rajouté que les élèves doivent être assis et attachés dans le car de ramassage scolaire.

Il est rappelé que toute absence doit être signalée à l'enseignant dans les 48 heures et que la famille doit fournir un motif d'absence à chaque fois. Au bout de 4 demi-journées d'absence non justifiées, l'enseignant se doit d'en faire part à l'Inspecteur d'Académie. Le perroquet est accepté en classe à l'école de Noailhac.

Le règlement est adopté pour les deux écoles. Le règlement doit être lu, signé et approuvé par les parents.

- Le projet d'école:

Le projet d'école est en cours de rédaction pour les 3 ans à venir. Un des axes étant tourné vers le numérique, les deux écoles ont des blogs permettant aux parents de prendre connaissance de la vie de la classe et aux enfants de rédiger des articles pour les cycles 3. Un journal a d'ailleurs débuté.

## 2. Les activités culturelles, sportives et pédagogiques:

Les élèves du RPI se rendent au gymnase de Meyssac une fois par mois.

Les activités proposées par l'USEP pour les cycles 2 n'étant pas pertinentes cette année, l'école de Noailhac n'a pas renouvelé son adhésion.

L'école de Lagleygeolle participera aux rencontres USEP :

La Course longue sera lundi matin 18 novembre au stade de Meyssac. Les sports collectifs sont prévus au mois d'Avril.

Mme Laurensou a également demandé une intervention de 7 séances en escrime qui auront lieu courant de la période 4. Cette intervention sera payée par la coopérative pour un montant de 140€.

- JMF (jeunesses musicales de France):

Les élèves du RPI ont pu assister au spectacle des JMF, le vendredi 4 octobre et à une représentation théâtrale le lundi 7 octobre. L'an dernier, le prix des entrées a été réglé par l'association de parents d'élèves (que nous remercions) et le coût des transports a été pris en charge par la coopérative. Pour cette année, l'association attend les bénéficiaires pour dire exactement ce qu'ils pourront financer mais propose déjà de participer aux entrées des JMF. Les élèves de Lagleygeolle pourront assister au prochain spectacle des JMF le vendredi 6 décembre, Noailhac n'y assistera pas car cela ne concerne que les cycles 3.

- Festival Aïcontis:

Les élèves des deux écoles ont eu la chance de recevoir l'illustrateur Hervé Gourdet en classe. Il a pu ainsi leur expliquer le métier d'illustrateur et leur proposer quelques conseils pour réaliser des croquis. Cette intervention était très intéressante et a beaucoup plus à l'ensemble des élèves.

Les élèves de Noailhac dans un projet en lien avec le périscolaire ont réalisé des costumes sur le thème des sorciers afin de défiler au festival Aïcontis de Saillac. Ils ont rencontré un vif succès.

- Le spectacle du RPI:

Les élèves du RPI répèteront leur spectacle à la salle des fêtes de Lagleygeolle le jeudi 12 décembre, toute la journée. Le repas sera pris en commun. Le spectacle aura lieu à la salle des fêtes de Lagleygeolle le samedi 14 décembre à 14h30.

Nous avons demandé à l'association *Lagleygeolle en vie* pour la sonorisation.

Comme les années précédentes, nous demandons à la mairie de Lagleygeolle de payer les boissons et aux parents de faire des gâteaux que nous partagerons à la fin du spectacle.

Comme précédemment, il a été décidé que l'entrée du spectacle serait laissée au bon vouloir des spectateurs. L'urne sera disposée à l'entrée de la salle. L'argent recueilli à cette occasion permettra le financement de projets et l'achat de matériel pédagogique pour la coopérative des deux écoles. L'an dernier, 169.40€ ont été recueillis.

Les enseignants souhaitent que la fête de l'école soit organisée l'an prochain en juin, à la fin de l'année scolaire plutôt qu'en décembre.

- Les nouveaux rythmes scolaires et le périscolaire

Les enseignants soulignent la difficulté de mettre en place l'ensemble des programmes avec des horaires tronqués le soir. Ils ressentent également la fatigue des enfants dès le mercredi matin. De plus, l'organisation au niveau des bus pour les départs le mercredi midi ne sont pas facilités. **Le centre de loisirs n'envoyant pas à chaque fois la liste des enfants inscrits au centre, que les parents le notent dans les cahiers.**

Les représentantes des parents d'élèves ont débuté un sondage sur les 4 jours ½ de travail pour les enfants. La fatigabilité des enfants revenant pour chaque famille, elles ont décidé de lancer une pétition contre les nouveaux rythmes scolaires, espérant que cela soit repris dans tout le canton.

Les enseignants demandent que les salles de classe ne soient pas utilisées pour les activités périscolaires mais plutôt les salles attenantes. Le partage des salles et du matériel n'étant pas facile.

Pour l'école de Lagleygeolle, les activités périscolaires auront lieu les lundis et vendredis toutes les périodes 2 et 3 en activités manuelles avec une intervenante.

Les périodes 4 et 5 seront partagées avec les lundis en musique et chants et les vendredis en multisport et basket avec des intervenants extérieurs.

Les parents de l'école de Lagleygeolle demandent pourquoi le personnel municipal ne reste pas pendant le temps périscolaire comme Monsieur le maire l'avait indiqué au dernier conseil d'école.

Cécile et Marie-France avec des bénévoles ont lancé des projets pour l'année à Noailhac: La période 1 a été axée sur la réalisation de costumes. Pour la période 2, la fabrication d'un livre ainsi que des jeux sportifs sont prévus.

Les APC ne seront pas toute l'année mais seront réparties au mieux compte tenu du volume horaire.

### **3. Matériel et travaux :**

Les enseignants remercient le maire Mr Bleslu pour l'obtention de 10 ordinateurs portables qui ont été répartis dans les deux écoles. Le maître de Noailhac remercie la mairie pour l'installation du carré potager. Deux néons sont à changer dans la classe de Noailhac.

La maîtresse de Lagleygeolle avait demandé lors du dernier conseil d'école, une subvention pour l'achat de matériels sportifs mais elle n'a pas été accordée. Le budget de l'école a néanmoins été augmenté de 100€ ce qui a permis d'aider à l'achat de deux paniers de basket. La maîtresse a donc organisé l'été dernier, un vide grenier avec l'ancien mobilier et matériel de l'école avec l'accord de la mairie afin d'obtenir de nouveaux fonds pour l'achat du matériel de sport demandé. Cela a ainsi permis l'achat de 18 nattes de sol, de 3 grands tapis, d'un appareil photos numérique et de casques individuels pour les ordinateurs pour un montant de 612€. Les cadeaux de Noël seront également réglés avec cet argent.

### **4. Questions diverses :**

Nous avons travaillé le mercredi 13 novembre toute la journée puis nous travaillerons le mercredi 11 juin toute la journée pour remplacer le jour supplémentaire des vacances de Toussaint. Cette année, il n'y aura pas de pont le vendredi de l'Ascension.

Nous rappelons que le loto des deux écoles aura lieu le samedi 16 novembre à la salle des fêtes de Lagleygeolle.

**Fin du conseil d'école à 21h**

Le prochain conseil d'école est fixé au mois de mars à 19h à l'école de Lagleygeolle.